



Compte rendu du CHS-CT de la DISI Sud-Ouest du 29/03/2013

Ordre du jour :

- Approbation du PV du CHS-CT du 11/12/2012
- Intervention de M. PEYRE sur le désamiantage de la tour B de la Cité administrative de Bordeaux.
- Intervention de M. ESPINAT (ISST) sur la note d'orientations ministérielles Santé Sécurité Conditions de Travail 2013,
- Lecture des RHS (registre hygiène et sécurité).
- Analyse des PAP (programmes annuels de prévention) issus des DUERP 2012.
- Budget du CHS-CT, enveloppe 2013. Priorisation et vote des dépenses 2013.
- Points divers.

Déclaration
liminaire CGT

Monsieur le Président,

La situation économique et sociale générale continue de s'aggraver. Tous les indicateurs sont au rouge. Dans la fonction publique le remplacement de la RGPP par la MAP (modernisation de l'action publique) se traduit concrètement par la continuation de la même politique : suppressions d'emplois et réduction drastique des budgets.

La DGFIP est particulièrement visée. Tous les secteurs sont concernés et les services informatiques sont loin d'être épargnés, bien au contraire.

Le Directeur Général a beau visiter les services, promouvoir des simplifications, déclarer qu'il faut moins d'indicateurs... il n'en reste pas moins que cette situation pèse sur la santé et sur les conditions de travail des personnels. Les collègues constatent que les mois passent et que rien ne s'améliore.

Aujourd'hui nous souhaitons vous alerter sur la situation particulière que connaissent les services de l'assistance. Dans notre déclaration liminaire du premier CHSCT de la DISI du 31/05/2012 nous rappelions l'obligation de résultat qui était la votre en matière de prévention des risques psycho-sociaux. Lors du précédent comité nous avions déjà signalé le sentiment d'abandon que ressentaient nos collègues CID de la 2ème vague. Même si les situations sont diverses selon les départements nous considérons que l'organisation et la répartition des tâches, l'intégration des collègues dans une structure inter-régionale sont des questions qui ne sont pas réglées. Beaucoup d'incertitudes et de points demeurent en suspens. Nous demandons qu'un état des lieux soit fait et présenté au comité.

L'éloignement du service RH/RB par rapport aux ESI ne facilite pas la gestion et la réactivité que les personnels sont en droit d'attendre. Sur plusieurs sujets les réponses tardent ou n'arrivent pas... Ceci est particulièrement le cas pour les ESI ex-DIT. Cela génère mécontentement et frustrations.

Compte tenu des difficultés que rencontre la Disi siège est-il opportun de précipiter le projet de fermeture de l'antenne de Poitiers ? Nous ne le pensons pas. La CGT demande son maintien et la mise en place au niveau des autres ESI de services de proximité relais du pôle RH/RB avec les moyens nécessaires. En ce qui concerne certains sujets touchant à la gestion des personnels, vous avez dit en Comité Technique que des consignes avaient été données aux ESI pour que les pratiques locales ne soient pas touchées pour l'instant. Nous souhaitons qu'un rappel de cette position soit fait.

L'ordre du jour des CHS-CT est particulièrement chargé. Nous demandons qu'à l'avenir la possibilité de tenir un groupe de travail du CHS préalablement à une réunion du comité soit utilisée. Nous pensons plus particulièrement au premier CHSCT consacré à l'examen des dépenses. En effet, cela faciliterait la tenue du comité. La formation dispensée cette semaine aux membres du CHSCT a été particulièrement utile et intéressante. Il serait donc profitable que les membres qui n'ont pu y assister puissent être rattachés à une formation locale DDFIP/DRFIP. Nous considérons que la DISI doit tenir compte du caractère inter-régional de la structure et des difficultés que cela pose aux représentants des personnels des structures excentrées.

Comme d'habitude aucune réponse de la part du DISI sur la situation générale ... comme si la continuation et l'aggravation de la politique d'austérité n'avaient aucune conséquence dans nos services !

Sur l'assistance il trouve dur le jugement de la CGT, l'intégration des CID 2ème vague étant récente. Il considère qu'il n'y a pas d'abandon et que des réunions d'informations sont faites régulièrement. Il considère que même si l'éloignement ne facilite pas la mission, « ils sont accompagnés ». Pour la CGT, la situation est moins rose qu'il n'y paraît. La gestion de l'assistance dans le cadre des DISI se fait dans la difficulté. La fusion rapide de services ayant des pratiques différentes a généré des problèmes qu'il ne faut pas minimiser. C'est pour cela que nous avons demandé qu'un état des lieux de l'assistance du ressort de la DISI soit présenté en CHS.

Sur les RH/RB le directeur reconnaît les difficultés mais poursuit son objectif de regrouper toute la gestion au niveau de Bordeaux... alors que l'antenne de Poitiers avait montré son efficacité.

* * *

NOTE D'ORIENTATION MINISTERIELLE (présentation ISST)

La note décline le plan ministériel 2013-2014 :

1- Suppression des défauts de conformité réglementaire.

2- Développement de la connaissance des risques.

=> nouveau guide méthodologique pour évaluation et promotion des risques. Nouveaux critères pour revoir la cotation des risques. Les assistants de prévention seront formés puis redéploiement de la formation au niveau chef de service (ESI et cadres concernés).

=> Bilan annuel de la SSCT (santé sécurité conditions de travail). Sera attaché à ce bilan un PAP (plan annuel de prévention).

3- Présentation des RPS (risques psycho-sociaux) et TMS (troubles musculo-squelettiques). A noter la diffusion d'un recueil méthodologique « poste de travail » à destination des CID (disponible sur Alizé).

4- Prévention de l'exposition à l'amiante dans la gestion des bâtiments.

5- Amélioration de l'existant. Suite à la demande d'un représentant du CHS sur la communication des DTA (document technique amiante) le président du CHS-CT a proposé de faire un courrier à toutes les directions pour obtenir la liste des sites où il y aurait un risque bâtiment.



Désamiantage de la Tour B de la Cité Administrative de Bordeaux

Les travaux de désamiantage ont commencé. Conséquences : moins de places sur le parking. La DDTM a contacté la Mairie pour que la fréquence des bus soit améliorée.

Il y aura un plan de communication avec des affiches.

La DISI siège va être concernée cette année :

- démarrage dans zones tampons (bât. D)
- période avril/mai jusqu'à fin 2013.
- la DISI a prévu large en terme de superficie pour intégrer des nouveaux venus.

Un CHS spécial, interdirectionnel se tiendra prochainement (date non fixée) et les syndicats y seront conviés. La réflexion est entamée sur la réfection du socle (sous-sol, RDC, 1er étage). A ce stade les m2 pour installer Bx Garonne n'étant pas suffisants, la DISI n'a donc pas validé le projet. Cette validation n'aura lieu que lorsque il y aura l'assurance d'avoir les m2 nécessaires.

Il y aura un CHS spécial qui traitera du projet.

Procès Verbal du CHSCT du 11/12/2012

Approuvé à l'unanimité.

INCIDENT COMPRESSEUR POITIERS

Le CHS-CT a été informé d'un incident qui s'est produit le vendredi soir 22 mars à l'ESI de Poitiers.

Alors qu'il n'y avait plus personne à l'ESI, l'alerte incendie s'est déclenchée à cause de l'explosion d'un tuyau en PVC. Cela a entraîné le déplacement d'une cuve suite à la hausse de la pression. La société est intervenue le soir même et le week-end pour remplacer les tuyaux.

Elle a proposé pour l'avenir le remplacement des tuyaux en PVC par des tuyaux en galvanisé.

L'ISST va vérifier quel type de contrôle réglementaire est à mettre en place. Par ailleurs, il considère qu'un opérateur externe doit valider la solution préconisée.



ANALYSE des PAP issus des DUERP 2012



L'examen des plans annuels de prévention mis en place suite au DUERP de 2012 n'a pas relevé de problème particulier sauf sur la situation des services d'assistance.

Pour la CGT et Solidaires le côté organisationnel influe sur les conditions de travail. Cet aspect ne ressort pas explicitement dans les PAP.

Face à cette insuffisance de prise en compte des risques psychosociaux, l'ensemble des représentants du CHS-CT se sont abstenus sur l'avis demandé par le Président du comité.

BUDGET

La dotation par agent pour 2013 est de 125,79 € (125,21€ en 2012 soit +0,46%).

Le budget DISI théorique est de 55.348 € (54.466 en 2012) mais basé sur les effectifs au 1/01/2012 (440 agents alors qu'on est 500 aujourd'hui après l'intégration des CID 2ème vague).

Une réserve de 6 % est appliquée : **la dotation est donc de 52.027 €**

Le CHS-CT a examiné tous les dossiers présentés au titre du budget 2013. 41.000 € environ ont été actés (voir notre tableau page suivante) et 10.000 € mis en réserve.

Le comité a rejeté les dépenses qui ne relèvent pas du CHS mais plutôt de la Dotation Globale de Fonctionnement de la DISI. Les dépenses retenues ont été classées selon un niveau de priorité (de 1 à 4).

Les consignes données par la DG en matière de projet immobilier sont de concentrer les dépenses sur la sécurité et tout ce qui concerne « le clos et couvert » (toiture, fermetures,...). Les dépenses sont à hiérarchiser et celles concernant les économies d'énergie ne sont pas la priorité.

**Prochain CHS-CT
DISI Sud-Ouest :
4.07.2013**

Budget CHS-CT - dépenses prises au CHS-CT

Dotation initiale 2013 : 52 027 €

REPARTITION DES DEPENSES PAR STRUCTURE

	Montant des dépenses retenues	Dépenses de priorité 1	Dépenses de priorité 2	Dépenses de priorité 3	Dépenses de priorité 4
ESI Bx Océan	4 819	3 534	0	685	600
ESI Bx Garonne	12 706	9 916	2 790	0	0
ESI Poitiers	17 928	8 565	0	632	8 731
ESI Toulouse	7 020	4 545	0	0	2 475
DISI Siège	0	0	0	0	0
Total	42 473	26 560	2 790	0	11 806

Dépenses retenues (détail)

E	formation secourisme recyclage	250,00
S	formation conduite recyclage	1 364,00
I	fauteuil adapté médecine prévention	350,00
B	fauteuil adapté médecine prévention	350,00
x	fauteuil adapté médecine prévention	350,00
O	assise ergonomique médecine de prévention	170,00
c	chariot pliable transportable service sil	211,00
a	6 valisettes pour transport PC portables astreintes- équipe PFI G2A PAS	489,00
n	Films semi occultant nouveau bureau suite à réinstallation G2A	685,00
	Contrat fontaine à eau	600,00
E	Formation secourisme recyclage	750,00
S	Ecran 24 pouces médecine de prévention	611,00
I	loupe éclairante médecine de prévention	80,00
B	micro ordi portable médecine de prévention	435,00
x	logiciel synthèse vocale médecine de prévention	430,00
G	fauteuil adapté – médecin de prévention	350,00
a	fauteuil adapté – médecin de prévention	350,00
r	coussins ergo médecine de prévention	130,00
o	cloisons acoustiques piece 4002	2 790,00
n	tapis antistatique plateau technique	1 460,00
e	formation secourisme initial	1 000,00

B	formation conduite initial	2 870,00
x	formation habilitation électrique recyclage	650,00
G	formation geste et posture	800,00
.		
	blocs ambiances défectueux	2 520,00
	batterie défibrillateur	520,00
E	diable	250,00
S	souris ergonomique – médecin de prévention	165,00
I		
P	Formation prévention risques routiers	2 650,00
o	Formation prévention risque électrique	2 210,00
i	Valisettes PTS 3	250,00
t	chassis fixe à rupture de pont thermique	1 680,00
i	fenêtre droite PTS	7 051,00
e	stores	632,00
r		
s	chariot diable escalier	299,00
E	Formation secourisme recyclage	750,00
S	formation habilitations elec recyclage	950,00
I	formation ergonomique du travail écran	950,00
T	casque téléphonique	796,00
o	formation geste et posture	800,00
u	Contrat fontaine à eau	575,00
i		
s	formation gestion conflits	1 900,00
e		



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI-SO

Nom, Prénom :

Date :

Grade :

Adresse mél :

Adresse administrative :

Signature :

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.